

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Nom du produit	RENOLIT CSX ULTRA 15
Autres moyens d'identification	Aucune information disponible.
Usage recommandé:	Graisse de Lubricating
Restrictions d'emploi:	Utilisation industrielle seulement

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Fabricant

Nom de la société: Fuchs Lubricants Co.
 Adresse: 17050 Lathrop Avenue
 Harvey, Illinois 60426
 Téléphone: 708-333-8900
 Télécopie: 708-333-9180

Personne à contacter: EHS Department
 E-mail: sds@fuchs.com

Numéro d'appel d'urgence: 708-333-8900 (Bus. hrs) 800-255-3924 (24 hrs)

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers pour la Santé

Corrosion ou Irritation de la Peau	Catégorie 2
Blessure ou Irritation Grave des Yeux	Catégorie 2A
Sensibilisateur de la peau	Catégorie 1
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger:



Mention d'Avertissement: Attention

Mention de Danger: Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de Prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage: Garder sous clef.

Evacuation: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH: Aucun(e).

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	22.58 %
Toxicité aiguë, dérmale	14.62 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	45.36 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	45.16 %

3. Composition/informations sur les composants

Composant(s) dangereux:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant	64742-62-7	40 - <60%
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	64741-88-4	1 - <10%
dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	1 - <10%
Calcium 12-hydroxyoctadecanoate	Confidentiel	1 - 10%
carbonate de calcium	471-34-1	1 - 10%
Graphit	7782-42-5	1 - <5%
acides naphténiques, sels de zinc	12001-85-3	1 - <5%
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	0.1 - <1%

Les identités chimiques spécifiques et/ou les pourcentages exacts ont été refusées comme les secrets commerciaux.

4. Premiers secours

Ingestion:	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
Inhalation:	Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau:	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact oculaire:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucune information disponible.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Consulter un médecin en cas de symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, brouillard, CO₂, agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

Dangers spécifiques dus au produit chimique:

La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle approprié. N'exposez pas à la chaleur intense comme le produit peut développer et pressuriser le récipient. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec des agents comburants. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Garder sous clef.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'Exposition

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
huiles résiduelles (pétrole), déparaffinées au solvant - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m ³	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (01 2023)
distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant - Brouillard	PEL	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
carbonate de calcium - particules alvéolaires	TWA	3 mg/m ³	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (01 2021)
carbonate de calcium - particules inhalables	TWA	10 mg/m ³	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (01 2021)
carbonate de calcium - poussière totales	PEL	15 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	TWA	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (1989)
carbonate de calcium - poussière totales	TWA	15 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (1989)
carbonate de calcium - poussière totales	TWA	50 PPM	États Unis. OSHA Tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	TWA	15 PPM	États Unis. OSHA Tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)
carbonate de calcium - poussière totales	TWA	15 mg/m ³	États Unis. OSHA Tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	TWA	5 mg/m ³	États Unis. OSHA Tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (09 2016)
carbonate de calcium - poussière totales	PEL	15 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
carbonate de calcium - Fraction alvéolaire.	TWA	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (1989)
carbonate de calcium - poussière totales	TWA	15 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (1989)
Graphit - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m ³	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (03 2012)
Graphit - poussière totales	PEL	15 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Graphit - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m ³	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Graphit	TWA	15 PPM	États Unis. OSHA Tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)

Graphit - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
Graphit - poussière totales	PEL	15 mg/m3	Les Etats-Unis. La Table d'OSHA z-1 les Limites pour les Polluants Aériens (29 CFR 1910.1000) (01 2017)

Mesures de protection:	L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.
Protection des Yeux:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps:	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État:	solide
Forme:	Graisse
Couleur:	Noir
Odeur:	Légère
Seuil de perception de l'odeur:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	520 °C (968 °F)
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Aucune information disponible.

Limites d'explosivité - supérieure:	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité relative:	1.01
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	> 22 mm ² /s (40 °C, estimé)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Non réactif pendant l'utilisation normale.
Stabilité chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun(e)s dans les conditions normales.
Conditions à éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination.
Matières incompatibles:	Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises. Peut être nocif en cas d'ingestion.
Inhalation:	Aucun(e)s dans les conditions normales.
Contact avec la Peau:	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Ingestion:	Aucune information disponible.
Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion

Produit: ETAmél (): > 5000 mg/kg

Contact avec la peau

Produit: ETAmél (): 2000 - 5000 mg/kg

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérogène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérogène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053), dans sa version modifiée:

Aucun composant cancérogène identifié

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Informations générales: Ce produit n'a pas été évalué pour la toxicité écologique ou d'autres effets de l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport**Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)**

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations Fédérales des États-Unis

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053), dans sa version modifiée

Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Dangers immédiats (aigus) pour la santé
Dangers retardés (chroniques) pour la santé
Corrosion ou irritation cutanée
Lésions oculaires graves ou irritation oculaire
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée
Toxicité pour la reproduction

SARA 313 (Déclaration au TRI)

<u>Identité Chimique</u>	<u>Seuil de déclaration pour les autres utilisateurs</u>	<u>Seuil de signalement pour la fabrication et la transformation</u>
acides naphthéniques, sels de zinc	10000 lbs	25000 lbs.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est présent.

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication:	13.05.2024
Date de Révision:	10.05.2024
Version n°:	1.3
Autres Informations:	Aucune information disponible.
Avis de non-responsabilité:	Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.